

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Contrôle de gestion PMI-PME

Université de Picardie Jules Verne

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, normes, organisations, territoires

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Créée en 2004, la licence professionnelle *Contrôle de gestion PMI-PME* (LP CG PMI-PME) avait pour objectif initial de former des contrôleurs de gestion pour les petites et moyennes industries (PMI) et petites et moyennes entreprises (PME). Les interactions avec les acteurs de l'environnement socio-économique ont contribué à élargir les objectifs au-delà des seules PMI-PME. La formation vise aujourd'hui à former des personnes compétentes sur les problématiques de pilotage de la performance des PMI-PME, mais également des collectivités territoriales et des entreprises de services.

Bien que proposée principalement en formation initiale classique, cette formation accueille également des étudiants en formation continue. Les cours, organisés sur deux semestres, sont articulés autour de quatre unités d'enseignement (UE) : UE1 et U2 pour les cours fondamentaux et de spécialisation en contrôle de gestion, UE 3 et UE 4 pour les projets tutorés et le stage d'une durée minimum de 16 semaines.

La formation a des liens étroits avec des collectivités territoriales, des entreprises, des banques et des cabinets d'expertise comptable qui assurent l'essentiel des débouchés professionnels aux étudiants et qui s'investissent dans les enseignements cœur de métier du contrôle de gestion.

Les cours sont effectués à l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'Oise sur le site de Beauvais en présentiel et la formation ne fait l'objet d'aucune délocalisation.

Analyse

Objectifs
<p>La LP CG PMI-PME permet aux étudiants de consolider leurs connaissances et d'acquérir des compétences en contrôle de gestion et particulièrement sur les problématiques d'élaboration des budgets, d'analyse des écarts, de calcul des coûts, de construction des tableaux de bord... au sein des PMI-PME, collectivités territoriales et sociétés de service. La formation vise ainsi à former des contrôleurs de gestion dont le profil est adapté aux besoins et attentes de ces organisations.</p> <p>La formation a donc un objectif de professionnalisation d'étudiants déjà titulaire d'un Bac+2 afin de répondre aux besoins en cadres sur les métiers de contrôle dans son territoire.</p> <p>Les objectifs de la formation sont clairs, pertinents et conformes aux besoins de son territoire car elle vise principalement à pourvoir celui-ci en cadres ayant un profil de contrôleur de gestion opérationnel, profil assez recherché sur le marché du travail.</p>
Organisation
<p>L'organisation pédagogique de la formation et les programmes sont bien définis. La structure et le contenu de la formation sont bien adaptés aux objectifs de professionnalisation qu'elle se fixe : 2 unités d'enseignements (UE1 et 2) dispensent des cours fondamentaux et de spécialisation. Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours-travaux dirigés (TD) intégrés.</p>

<p>Ces UE sont complétées par une UE 3 Projets tutorés et l'UE 4 de stage qui permet la mise en œuvre en entreprise des connaissances acquises en cours.</p> <p>Globalement la formation est bien organisée. Cette organisation est en parfaite cohérence avec ses objectifs.</p> <p>Il semble cependant, important de souligner que cette formation au regard de sa construction vise principalement des personnes déjà initiées au contrôle de gestion et aux problématiques financières. Ce qui exclut de facto toutes celles éloignées de cet univers.</p> <p>Le dossier indique bien le détail des enseignements dispensés mais ne précise pas les crédits européens affectés à ceux-ci (ECTS -système européen de transfert et d'accumulation de crédits), les règles de compensation et les modalités de fonctionnement des jurys.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP CG PMI-PME a un bon positionnement dans son environnement socio-économique comme en témoignent les liens étroits avec des entreprises, banques et cabinets d'expertise comptable de la région qui emploient des anciens diplômés. Un partenariat est même envisagé avec l'ordre des experts comptables pour le développement de l'apprentissage. La formation ne semble pas en concurrence directe avec d'autres diplômes. Elle est la seule formation de ce type proposée par l'établissement et ne subit pas de concurrence frontale d'autres formations comme le montrent ses effectifs qui sont stables depuis trois ans, avec plus de 30 étudiants.</p> <p>Le dossier ne comporte aucune référence à un laboratoire de recherche en sciences de gestion et l'équipe pédagogique ne comprend qu'un seul enseignant-chercheur en sciences de gestion.</p> <p>Le positionnement de la formation est cohérent par rapport aux spécificités du territoire sur lequel elle est réalisée.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique compte quatre maîtres de conférences (MCF) en sections CNU (conseil national des universités) 06 (sciences de gestion), 05 (sciences économiques), 61 (Génie informatique, automatique et traitement du signal) et 27 (Informatique) ; 1 PRAG (professeur agrégé du second degré) et 4 PRCE (professeur certifié). Ces enseignants et enseignants-chercheurs assurent 68 % de volume horaire des cours, ce qui est satisfaisant dans le cas d'une formation de ce type. L'équipe pédagogique compte également des professionnels dont 2 PAST (professeur associé à temps partiel) de l'IUT de l'Oise. Les cours fondamentaux sont principalement assurés par des PRCE et des professionnels. Ces derniers effectuent 31 % du volume horaire des enseignements dont une part significative des enseignements de spécialisation. Les professionnels exercent des fonctions leur permettant d'avoir le niveau d'expertise et l'expérience utiles pour enrichir leurs enseignements.</p> <p>La formation est pilotée par un MCF en section CNU 06. L'ensemble de l'équipe pédagogique participe au pilotage de la formation. Elle se réunit deux fois par an dans le cadre du conseil pédagogique dont le fonctionnement est satisfaisant.</p> <p>On peut néanmoins regretter le faible nombre d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion (un seul) dans les intervenants de la formation où les PRCE assurent l'essentiel des heures d'enseignements en lien avec les objectifs premiers de la formation.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Après avoir enregistré une baisse (-24 % entre 2011-2012 et -41 % entre 2012-2013), les effectifs de la formation se sont stabilisés autour de 29 étudiants. La formation semble attractive comme en témoigne le nombre de dossiers de candidatures reçus (entre 150 et 180 dossiers de candidatures).</p> <p>La formation offre exclusivement une solution de poursuite d'études aux étudiants titulaires du diplôme universitaire de technologie (DUT) ou titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS). Aucun inscrit pédagogique ne provient de seconde année de licence (L2).</p> <p>En ce qui concerne le taux de réussite, celui-ci est en moyenne de 89 %, ce qui est satisfaisant. Sur les 3 dernières années, le taux d'insertion à six mois est en moyenne de 61 %, avec un taux de l'ordre de 75 % sur les deux dernières années. Le dossier ne fournit aucun détail sur le type d'emplois occupés par les diplômés. Il est difficile d'apprécier l'adéquation des postes occupés par rapport aux objectifs de la formation. Le nombre de diplômés en recherche d'emploi est en moyenne de 23 % des répondants.</p> <p>Le nombre d'étudiants en poursuite d'études est stable 2-3 par an, soit environ 14 % des répondants.</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche est limitée. En effet, l'enseignement à la recherche et l'enseignement par la recherche sont absents. Il n'est fait aucune référence d'un adossement à un laboratoire de recherche dans le dossier. L'équipe pédagogique comprend deux enseignants-chercheurs en sciences de gestion et en économie, mais ces derniers ne dispensent pas de cours fondamentaux en contrôle de gestion. Néanmoins des séminaires professionnels sont organisés mensuellement et sont présentés par des enseignants-chercheurs et des professionnels. Les thèmes proposés dans le dossier sont assez généraux et le dossier n'indique pas comment les étudiants y participent ni comment ceci les rapproche de la recherche.</p> <p>Ceci dit, la faiblesse de la place de la recherche dans la formation ne saurait ici constituer un point faible. La LP <i>Contrôle de gestion PMI-PME</i> a principalement des objectifs professionnels.</p>

Place de la professionnalisation
<p>La place de la professionnalisation dans le cursus est en adéquation avec les exigences d'une licence professionnelle. Divers dispositifs sont déployés afin de permettre aux étudiants de développer des compétences professionnelles : le stage, les conférences, les projets tutorés, les visites d'entreprises lors des stages, les cas pratiques. Ces dispositifs contribuent à accroître la professionnalisation des étudiants.</p> <p>Les compétences professionnelles acquises dans la formation sont claires et pertinentes. Ils sont en bonne cohérence avec les objectifs de la formation. Cependant, le fait de ne pas proposer la formation en alternance est un point faible. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la LP <i>Contrôle de gestion PMI-PME</i> ainsi que l'annexe descriptive du diplôme ne sont pas joints au dossier.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le stage et les projets tutorés constituent des dispositifs pédagogiques importants de la LP CG PMI-PME. Le stage est encadré par deux tuteurs : un tuteur enseignant et un professionnel. Il donne lieu à la production d'un mémoire qui fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé de professionnels et d'enseignants. Le suivi du stage est satisfaisant. Les étudiants travaillent dans le cadre de leurs projets tutorés sur des thématiques liés au contrôle de gestion ou sur des problématiques financières. Les modalités de suivi des projets tutorés ne sont pas clairement exposées et le rôle du tuteur professionnel n'est pas clairement défini.</p> <p>Au-delà du détail des objectifs et thèmes des UE Projet et Stage, il est difficile de donner un avis sur la place des projets et des stages dans la formation. Les ECTS qui leurs sont attribués ne sont pas indiqués. La manière dont les stages sont « trouvés » par les étudiants n'est pas non plus expliquée. Le dossier ne précise pas non plus les modalités d'évaluation des projets tutorés.</p>
Place de l'international
<p>La dimension internationale de la LP CG PMI-PME est faible. Il y a un flux d'étudiants entrants à travers campus france mais le dossier ne donne aucun détail sur le nombre exact d'étudiants internationaux admis dans le cadre de ce dispositif. Les étudiants ont un cours d'anglais. Il constitue le seul dispositif renvoyant à l'internationalisation.</p> <p>Au regard des objectifs de la formation qui restent portés sur une insertion locale de ses diplômés, la faiblesse de la place de l'international ne saurait constituer un point faible à proprement parler.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les étudiants titulaires d'un BTS et d'un DUT constituent le principal vivier de recrutement de la formation. Ils représentent 92,5 % de ses effectifs sur ces cinq dernières années. La formation n'offre aucune passerelle pour les étudiants ayant fait une L2. D'ailleurs, aucun n'a été admis dans la formation sur les cinq dernières années.</p> <p>Le recrutement s'effectue sur la base d'une sélection sur dossier où une place importante est accordée au mérite académique en général et particulièrement aux notes obtenues dans les disciplines liées au contrôle de gestion, et d'un entretien de motivation devant un jury composé de professionnels et d'enseignants. Les modalités de recrutement sont satisfaisantes.</p> <p>Sur 2015-2016, un cours de remise à niveau est mis en place pour des étudiants ayant quelques difficultés dans certains cours de spécialisation.</p> <p>En ce qui concerne l'aide à la réussite, des réunions semestrielles sont organisées et des cours spécifiques sont organisés pour accompagner les étudiants en difficulté. Ce dispositif déjà intéressant pourrait être renforcé par un suivi de proximité des étudiants en difficulté.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements sont effectués sous la forme de cours et TD (travaux dirigés) intégrés. Un projet de déploiement de l'enseignement à distance (EAD) sur un certain nombre de cours est à l'étude mais il n'est pas encore concrétisé.</p> <p>Le dispositif de Validation des Acquis de l'Expériences (VAE) existe ; il a concerné en moyenne 2,6 personnes sur les 5 dernières années. La formation continue existe également et concerne en moyenne 2 à 3 personnes par an sur les 5 dernières années. Les auditeurs en formation continue sont insérés dans le groupe en formation initiale classique.</p> <p>Pour les étudiants ayant une contrainte particulière, aucun dispositif particulier ne semble proposé. Rien n'est indiqué dans le dossier.</p> <p>La place du numérique est faible. Les étudiants bénéficient seulement d'une formation aux outils bureautiques utiles au contrôle de gestion. De même des exercices auto-administrés envoyés par email sont également utilisés dans le cadre des matières de spécialisation. Ces dispositifs sont classiques et peu innovants.</p>

Evaluation des étudiants
<p>Le dispositif d'évaluation des étudiants est classique. Il comprend un contrôle continu pour 40 % de la note et un examen terminal pour les 60 % restants. La forme de l'évaluation dans le cadre du contrôle continu est variée : exposés, dossiers etc.</p> <p>Les règles et pratiques d'évaluation n'appellent aucune remarque particulière car elles sont conformes à celles généralement observées dans les autres licences professionnelles.</p> <p>Le dossier ne donne aucune indication sur l'organisation des jurys, les règles de délivrance du diplôme, les modalités de compensation et de capitalisation des notes.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences s'appuie sur différents dispositifs : les visites d'entreprise lors des stages, les projets tutorés, les contrôles des connaissances, etc.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences ne donne lieu à aucun document formalisé. L'annexe descriptive au diplôme, la fiche RNCP ne sont pas disponibles dans le dossier. Le dossier ne fait pas mention d'éléments permettant aux étudiants de s'informer sur les connaissances acquises dans le cadre de la formation (portefeuille de compétences ou livret d'étudiant etc.).</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des étudiants est assuré par une enquête nationale et une enquête interne qui semble corroborer ses résultats. Le dossier n'apporte aucune précision sur les modalités de conception et d'administration de ces enquêtes. Sur les trois dernières années, le taux de retour pour l'enquête à 6 mois est en moyenne de 66 %, mais ce taux est en baisse : proche de 50 % pour la dernière année. L'ensemble du dispositif de suivi des diplômés devrait être renforcé.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>La LP <i>Contrôle de gestion PMI-PME</i> dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an. Son rôle est pertinent, mais sa composition peut être enrichie. En effet, on peut regretter que ce conseil de perfectionnement n'intègre pas des représentants des étudiants ou des anciens diplômés, etc. Ceci dit, il semble efficace et son impact sur la vie et le fonctionnement de la formation est réel.</p> <p>La formation dispose également d'un conseil pédagogique qui veille au bon fonctionnement de la licence. Il se réunit deux fois par an. Sa composition est satisfaisante et son rôle est également pertinent.</p> <p>En ce qui concerne les dispositifs d'auto-évaluation, le dossier n'en fait pas mention.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation est bien pilotée. Elle est bien positionnée dans son environnement socio-économique et dans l'offre de formation de l'établissement.
- Ses objectifs sont en adéquation avec les besoins du territoire, les modalités de la formation et le mode de sélection des étudiants conduisent à des taux de réussite de l'ordre de 90 %.
- Cette formation dispose d'instances de gouvernance interne, dont le conseil de perfectionnement et conseil pédagogique, qui fonctionnent de manière satisfaisante et contribuent à son bon fonctionnement général.

Points faibles :

- La formation n'est pas proposée en alternance et il n'existe aucune passerelle permettant aux étudiants venant de L2 de l'établissement ou d'ailleurs d'y accéder.
- Les compétences ne sont pas suffisamment intégrées dans les préoccupations : faible développement du numérique, absence de dispositif formalisé de suivi des compétences, absence d'information sur les volumes horaires et le nombre d'ECTS associés à chaque UE.
- Le dossier ne mentionne aucun dispositif structuré d'autoévaluation et d'évaluation des enseignements.

Avis global et recommandations :

La formation délivrée a des objectifs en parfaite adéquation avec les besoins du territoire et son environnement socio-économique. Elle est sélective à l'instar de la plupart des licences professionnelles, ce qui lui garantit un taux de réussite satisfaisant. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement et d'un conseil pédagogique actifs et qui jouent un rôle important dans la vie et le fonctionnement de la formation (même si la composition du conseil de perfectionnement doit être revue).

Au regard de ses caractéristiques, de son bon positionnement dans son environnement socio-économique et de ses objectifs, la formation a toute sa place dans le champ de formations sociétés, normes, organisations, territoires.

Outre la qualité variable de rédaction du dossier et l'incomplétude des informations fournies, quelques pistes d'amélioration de la formation sont à relever. Le passage en formation par alternance doit être accéléré afin d'améliorer l'insertion professionnelle des diplômés. Un dispositif d'auto-évaluation structuré incluant une évaluation des enseignements doit être mis en place. Les outils numériques doivent être davantage mobilisés dans la formation car ceux-ci occupent une place importante dans les métiers du contrôle de gestion. Des dispositifs pouvant favoriser l'intégration d'étudiants titulaires d'une L2 (économie-gestion, gestion, AES, économie) de l'établissement ou d'autres établissements doivent être déployés. Enfin, la fiche RNCP et l'annexe descriptive du diplôme doivent être mises en place si cela n'a pas été fait.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation

LICENCE PROFESSIONNELLE CONTROLE DE GESTION PMI/PME

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LP180013773-018660-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'IUT de l'Oise à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**

Mohammed BENLAHSEN